

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.  
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTE

Le *Bulletin officiel du XI<sup>e</sup> Congrès Universel de la Paix*, publié par les soins de la Commission d'organisation, vient de paraître. Il constitue un gros volume de 240 pages, luxueusement édité par l'imprimerie de Monaco, et contenant, en outre du compte-rendu sténographique des séances, le compte-rendu des diverses réunions qui ont accompagné le Congrès, le texte des principaux mémoires reçus par la Commission, et de belles illustrations, notamment une très grande photographie des congressistes groupés autour de Son Altesse, et une vue du Musée prise de la pleine mer.

Cet intéressant volume sera envoyé gratuitement à tous les membres du Congrès et à un certain nombre de fonctionnaires. Les autres personnes pourront se le procurer au Bureau international de la Paix, à Berne, au prix de 2 francs, franco.

En clôturant ses travaux, la Commission d'organisation a décidé de verser, sur les fonds restant dans sa caisse, une somme de 200 francs au Bureau de Bienfaisance de Monaco, à titre de souvenir du Congrès.

Le reliquat, soit 837 fr. 70, a été envoyé au Bureau international de la Paix.

M. Antoine Marsan est autorisé, par Arrêté de S. Exc. le Gouverneur Général, à exercer la pharmacie dans la Principauté.

La *Société Philharmonique* et la *Lyre Monégasque* ont, avant-hier dimanche, fêté à leur tour la Sainte-Cécile. La première de ces deux excellentes phalanges musicales a donné un grand déjeuner, à midi, dans la salle à manger de l'hôtel des Etrangers, à la Condamine, et la seconde a offert un très beau banquet à l'Alexandra-Hôtel, à Monte Carlo.

Au déjeuner, M. le Ch<sup>er</sup> de Loth, président de la *Philharmonique*, était entouré des divers présidents des autres Sociétés monégasques, qui tous également se sont retrouvés le soir autour de M. le Ch<sup>er</sup> J. Marquet, président de la *Lyre*.

S. Exc. M. le Gouverneur Général s'est rendu, au moment du dessert, à ces deux réunions confraternelles et y a prononcé de chaleureuses allocutions tout à l'honneur des vaillantes Sociétés de la Principauté, de leurs dévoués présidents et des chefs qui, avec une louable émulation, travaillent à relever sans cesse leur niveau artistique. Son Excellence, aux acclamations enthousiastes des convives des deux banquets, a porté des toasts à S. A. S. le Prince Albert, à S. A. S. le Prince Louis et à toute la Famille Souveraine.

Divers autres toasts, à M. le Gouverneur Général, à M. le Maire de Monaco, à la prospérité de la *Philharmonique* et de la *Lyre*, enfin à l'union de toutes les Sociétés monégasques, ont été portés

par les présidents, et il faut en particulier citer M. le Ch<sup>er</sup> de Loth, leur doyen, dont les paroles charmantes ont obtenu, le matin comme le soir, le plus vif succès.

Signalons enfin deux détails particuliers de ces agréables agapes : ce fut au banquet de la *Philharmonique* la remise, à M. Adolphe Blanchy, d'une croix en brillants que ses camarades de cette Société lui ont offerte à l'occasion de sa récente nomination de Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles. Quant à la soirée de la *Lyre*, elle a été marquée par un concert donné, après le repas, par les membres exécutants sous la direction de leur nouveau chef, M. Sainte-Marie, concert qui a permis aux invités d'apprécier les progrès de la Société et la remarquable virtuosité de ses premiers solistes.

Ajoutons, enfin, qu'au cours de l'après-midi la *Lyre Monégasque* s'était fait entendre en public sur la place d'Armes, où une nombreuse affluence populaire avait longuement applaudi tous les morceaux portés au programme.

Les représentations d'opérettes se succèdent avec autant de brio que d'éclat au théâtre de Monte Carlo. Mardi, c'était la reprise des *P'tites Michu*, la charmante et délicate œuvrette de M. Messenger qui a retrouvé tout son succès d'antan, grâce à une interprétation d'élite au premier rang de laquelle il faut citer les mignonnes M<sup>lles</sup> Alice Bonheur et Mellot, l'amusante M<sup>lle</sup> Léonie Laporte, les excellents artistes Polin, Alberthal, Maurice Lamy et Poudrier.

Egalement de M. Messenger, la *Fauvette du Temple*, donnée vendredi, avait ici pour elle l'attrait de la nouveauté. La partition en est plus importante que la précédente et comporte quelques morceaux et divers chœurs à grand effet qui ont été très applaudis. Aux artistes déjà nommés, il faut ajouter, avec les particuliers éloges qui lui reviennent, M<sup>lle</sup> Thévenet qui, dans le rôle capital de Thérèse, surnommée la « Fauvette du Temple », a produit la meilleure impression par le beau timbre de sa voix de soprano dont elle se sert avec un art consommé. La mise en scène de ce nouvel ouvrage a témoigné une fois de plus du goût et du soin que M. Coudert et ses collaborateurs apportent dans la tâche artistique qui leur est confiée.

Le deuxième concert classique comprenait divers morceaux symphoniques importants, notamment la *Symphonie pathétique* de Tschai-kowsky, l'un des musiciens les plus honorables de l'école russe moderne. Ce n'est point à dire que cette œuvre soit sans langueur mais l'interprétation parfaite de l'orchestre a fait aisément passer les parties faibles du compositeur.

Parmi les nouveautés inscrites au programme nous citerons *Le Chêne et le Roseau*, sorte de poème descriptif signé Camille Chevillard; l'habile chef d'orchestre-compositeur parisien a savamment brodé le thème célèbre du fabuliste, en dialoguant la voix tonitruante du chêne et celle toute fine du roseau figuré par le hautbois. Cette

page, dirigée avec le soin habituel que M. Jehin apporte à l'interprétation des ouvrages très modernes, a obtenu un succès de bon aloi.

Signalons encore un *Nocturne* de Dvorak, plein de charme, ainsi que cette exquise *Pièce en forme de canon* due à la plume de l'immortel Schumann. Enfin, la *Rapsodie Hongroise* (n° 4), de Liszt, a terminé d'une façon étincillante cette audition en donnant à l'excellent flûtiste Gabus, ainsi qu'au quatuor, l'occasion de déployer une fois de plus leur prestigieuse virtuosité.

Dans ses audiences des 25 et 27 novembre, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations ci-après :

Duclos Pierre, né à Chambéry (Savoie), le 23 février 1843, tailleur de pierres, sans domicile, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion;

Broquier Louis-César, né à Brignoles (Var), le 13 novembre 1844, journalier, sans domicile fixe, dix jours de prison et 16 francs d'amende (même délit);

Le Vaillant René-Marie, né à Brest (Finistère), le 19 novembre 1846, journalier, sans domicile fixe, dix-sept jours de prison et 32 fr. d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion (récidive);

Goupil Henri-Pascal, né à Pavilly (Seine-Inférieure), le 5 septembre 1850, journalier, sans domicile fixe, un mois et un jour de prison et 32 francs d'amende (même délit);

Belmonti Jean, né à Gazzelli (Italie), le 11 novembre 1869, coiffeur, sans domicile fixe, pour mendicité et colportage d'écrits sans autorisation, quinze jours de prison et confiscation des écrits;

Moroni Jean-Baptiste, né à Saluzzo (Italie), le 14 décembre 1876, journalier, demeurant à Nice, 25 francs d'amende pour vol;

Cardinale Rose, née à Gênes (Italie), le 15 septembre 1865, domestique, demeurant au Carnier (Turbie), 50 francs d'amende, témoin défaillant.

On sait qu'un troisième Tournoi international d'Echecs aura lieu à Monte Carlo, en février et mars prochain, dans un local mis à la disposition des concurrents par l'Administration de la Société des Bains de Mer qui alloue généreusement d'importants prix pour les vainqueurs. Le Comité sera présidé par S. A. S. le Prince de Mingrèlie, avec MM. le conseiller Albert Clerc et Léopold Hoffer comme vice-présidents.

Une nouvelle circulaire que le distingué juge-commissaire du concours, M. Arnous de Rivière, vient d'adresser à tous ceux qui s'intéressent à ces Tournois annuels, contient les renseignements suivants :

L'opinion dominante est qu'il sera bien de faire le prochain Tournoi à *serie double*, et d'admettre quatorze concurrents au maximum. A cet égard, comme pour d'autres points d'un intérêt moindre, les décisions à intervenir seront retardées jusqu'à la fin de décembre.

Les concurrents dont l'inscription est certaine sont les suivants :

*États-Unis d'Amérique* : H.-N. Pillsbury, Vm. Napier, Delmar, Marshall.

France : Le Colonel Ch. Moreau, J. Taubenhaus.  
 Angleterre : Amos Burn, Teichmann, Mason, Gunsberg.  
 Allemagne : Dr Tarrasch, J. Mieses, Dr E. Lasker.  
 Italie : A. Reggio.  
 Autriche-Hongrie : Maroczy, Schlechter, Morco, Wolf.  
 Russie : Tchigorine, Schiffers.

Voilà une liste qui est plus longue qu'il ne faut, si le tournoi doit se jouer en série double, mais il se peut que quelques-uns des sus-nommés fassent défaut et, dans ce cas, les vides seront comblés par ceux de cette même liste qui voudront concourir.

D'autres maîtres ont sollicité une invitation qu'ils méritent assurément par la correction parfaite avec laquelle ils se sont comportés. Il nous sera pénible de les ajourner, mais il le faudra.

Nous avons été extrêmement touché de l'approbation unanime accordée à nos actes et à nos efforts pour tout concilier : l'intérêt supérieur des Echechs, les désirs de la Société généreuse et hospitalière qui a fondé ces Tournois, enfin l'équitable répartition des prix.

On peut considérer comme définitif que le premier prix du Tournoi sera un objet d'art, plus une somme de 4,500 francs. Le second recevra 2,500. Les suivants seront récompensés au prorata de leurs points. Les remises comptées 1/2, serviront à former une masse partageable également.

Nous publierons, avec le programme, la liste des dons faits par divers personnages de haute distinction. L'ensemble des récompenses se rapprochera, comme les années précédentes, d'une somme de vingt mille francs.

## TIR AUX PIGEONS DE MONACO

XXXIII<sup>e</sup> ANNÉE. — SAISON 1902-1903

### Programme des Concours Tri-Hebdomadaires

Offerts par l'Administration des Bains de Mer de Monaco

Lundi 15 décembre. — *Prix d'Ouverture* (handicap), 500 francs.

Mercredi 17 décembre. — *Prix d'Hiver* (handicap), 500 fr.

Vendredi 19 décembre. — *Prix de Décembre* (handicap), 500 francs.

Lundi 22 décembre. — *Prix de Noël*, 500 francs.

Mercredi 24 décembre. — *Prix du Stand* (handicap), 500 francs.

Vendredi 26 décembre. — *Prix Lonhienne* (handicap), 500 francs.

Lundi 29 décembre. — *Prix Soragna*, 500 francs.

Mercredi 31 décembre. — *Prix de Janvier* (handicap), 500 francs.

Vendredi 2 janvier 1903. — *Prix Briasco*, 500 francs.

Lundi 5 janvier. — *Prix Verdavaine* (handicap), 1,000 fr.

Mercredi 7 janvier. — *Prix Saint-Trivier* (handicap), 1,000 francs.

Vendredi 9 janvier. — *Prix Gajoli*, 1,000 francs.

Lundi 12 janvier. — *Prix Curling* (handicap), 1,000 fr.

Mercredi 14 janvier. — *Prix Hall* (handicap), 1,000 fr.

Vendredi 16 janvier. — *Prix Journu*, 1,000 francs.

Lundi 19 janvier. — *Prix Moncorgé* (handicap), 1,000 fr.

Mardi 20 janvier. — *Prix des Myosotis* (handicap), 1,000 fr.

Jeu 22 janvier. — *Prix des Hortensias*, 1,000 francs.

Samedi 24 janvier. — *Prix H. Grasselli* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 26 janvier. — *Prix de l'Adour* (handicap), 1,000 fr.

Jeu 29 janvier. — **Grande Poule d'Essai, 3,000 fr. et une Médaille d'or.**

Vendredi 30 et samedi 31 janvier. — **Grand Prix du Casino, un Objet d'Art et 20,000 francs.**

Jeudi 4 décembre 1902, à 2 heures et demie

## 3<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

*Egmont*, ouverture..... Beethoven.  
*Symphonie en ré mineur*..... C. Franck.  
*La Jeunesse d'Hercule*, poème symphonique.... Saint-Saëns.  
*Siegfried-Idyll*..... Wagner.  
*Carnaval*, ouverture..... Dvorak.  
 (Première audition).

## Lettre de Paris

Paris, 1<sup>er</sup> décembre 1902.

Nous n'avons eu, hier dimanche, aucune inauguration de statue, mais nous avons eu, dans la semaine, celle de Balzac, et cela compense. Cette inauguration tardive a donné lieu à une série d'articles sur la personne de l'immortel romancier (qui ne fut pas *immortel* académique-

ment parlant) et sur son œuvre, où ses nombreux admirateurs trouveront longtemps de quoi puiser pour des études définitives.

M. de Spœlberch de Lovenjoul a réuni les renseignements les plus complets. Et après lui, il n'y a plus guère qu'à glaner. Toutefois on peut encore découvrir quelques détails curieux. En voici que je crois assez peu connus. Ils ont trait au séjour que Balzac fit à Nemours, à l'époque où il écrivit son roman d'*Ursule Mirouet* dont l'action se passe, comme on sait, dans cette petite ville.

Balzac était fort lié avec M. de Berny, qui l'avait sauvé de la faillite, en 1829, voici dans quelles circonstances. Hanté par son rêve d'une fortune rapide, Balzac avait acquis une imprimerie, à laquelle il voulait donner la plus grande extension en y joignant une fonderie de caractères et une librairie. L'établissement fut installé au n° 17 de la rue des Marais-Saint-Germain (aujourd'hui rue Visconti).

L'entreprise, théoriquement bien conçue mais fort mal conduite dans la pratique, ne réussit pas. Balzac, tombé aux mains des usuriers, poursuivi à outrance et sur le point de déposer son bilan dans des conditions désastreuses, fut mis à même, par de Berny, de faire face à ses engagements les plus onéreux. En outre, de Berny lui racheta l'imprimerie, qui, entre ses mains, devint très prospère.

Balzac garda un très vif souvenir du service que de Berny lui avait rendu. Non seulement il lui dédia en ces termes la nouvelle intitulée *Madame Firmiani* : « A mon cher Alexandre de Berny, son vieil ami de Balzac », mais encore il ne cessa de lui témoigner une profonde reconnaissance.

De Berny, de son côté, admirait fort l'écrivain. Et il fut très heureux de le recevoir, à diverses reprises, dans sa propriété de la Bouleauinière, située aux environs de Nemours, sur la rive gauche du Loing.

Balzac, par ses allures assez singulières, par la robe de moine dont il aimait à s'affubler et surtout par sa canne, intriguait fort les habitants du pays.

Cette canne a sa célébrité. Théophile Gautier a écrit, dans sa *Notice sur Balzac*, que c'était une sorte de massue dont la pomme était formée d'un « pavé de turquoise incrusté d'or ». M<sup>me</sup> de Girardin en a fait, dans son roman : « la Canne de M. de Balzac », un talisman qui conférait à l'auteur de *la Comédie humaine* le don de seconde vue.

Telle quelle, luxueuse et scintillante comme le sceptre d'un roi fabuleux, elle frappa fort l'imagination des indigènes de Nemours et de la campagne environnante. Ce fut au point qu'un dicton se créa, qui subsiste encore et qui fournira peut-être de quoi disserter aux érudits futurs.

Pour qualifier un objet bizarre et d'un aspect brillant, les paysans et les gens du peuple de Nemours disent : « C'est comme la canne de M. Balzac ».

Cette locution ne cessant pas d'être employée, il est probable que la plupart de ceux qui l'intercalent dans leurs phrases n'en savent plus l'origine.

Voilà donc la gloire ! Certes, nul des paysans de la région n'a lu l'œuvre de Balzac. Néanmoins celui-ci devient peu à peu dans leur esprit une sorte de magicien, habillé d'une façon étrange, brandissant un sceptre d'or et de pierreries et proférant à mi-voix des incantations mystérieuses.

Cette illustration en vaut bien une autre. C'est ainsi que naissent les légendes. Qui sait si, un jour, on ne dira pas : *la canne de M. Balzac* comme on dit la lampe d'Aladin, le chapeau de Fortunatus ou la baguette de l'enchanteur Merlin ?

Ce ne serait que justice, car l'œuvre de Balzac contient tous les prestiges de l'art et de la pensée. Et rien n'empêche de considérer sa lourde et prestigieuse canne comme le symbole de son génie.

La nouveauté théâtrale la plus discutée de la semaine a été *le Joug*, comédie en trois actes, que M<sup>me</sup> Marni, en collaboration avec un jeune auteur dramatique, a donnée au Vaudeville et dont M<sup>me</sup> Réjane a créé le principal rôle.

Cette pièce est très simple. Les personnages qui traversent l'action se montrent tels qu'ils sont avec leurs tares, leurs vilénies, leurs bassesses. Aucune concession n'a été voulue dans le but de leurrer le public. Ce sont des hommes et des femmes en chair et en os, bien vivants, qui agissent comme dans l'existence.

*Le Joug*, c'est l'histoire peu compliquée d'un homme qui veut dresser — le mot n'est pas de trop — une femme pour lui. Il la veut pour son usage, pour sa commodité personnelle. Elle doit être suffisamment voluptueuse et belle pour flatter ses sens, et assez... pot au feu pour demeurer l'administratrice utile de la maison. Une fille du peuple lui paraît apte à remplir ce double idéal, et en homme qui travaille pour soi, il s'applique à façonner

cette femme, à la pétrir, tel le sculpteur malaxant la glaise. Il l'oblige à accepter ses habitudes, ses goûts, il la force à voir par ses yeux, à juger presque par son cerveau. Il la tient en un mot sous un joug. Mais le jour où, la jugeant suffisamment souple et éduquée selon son désir, il veut réaliser le projet qu'il caresse, la femme se refuse et c'est elle alors qui va le dominer, le mettre sous son joug à elle, pris qu'il est par l'affolement de sa sensualité.

L'interprétation a été admirable, grâce surtout à la grande artiste qu'est M<sup>me</sup> Réjane. Elle a accepté le personnage peu sympathique de la fille du peuple tel qu'il était, elle est entrée bravement dans la peau de cette femme astucieuse et fourbe, et vous verrez comme elle vit son rôle. Au premier acte, elle s'est composé un costume de petite ouvrière montmartroise qui est une trouvaille de sincérité.

En somme, très franc succès pour l'œuvre et pour ses interprètes.

\* \* \*

Nous avons déjà parlé, dans le temps, du Concours d'enseignes dont a eu lieu, ces jours derniers, à l'Hôtel de Ville de Paris la première exposition.

On se rappelle peut-être les belles déclarations et les vaillances de la première heure, alors que, l'hiver dernier, M. Edouard Detaille lança l'idée de ce concours. S'il m'en souvient bien, au cours d'interviews célèbres, M. Detaille déclara et l'enthousiasme des confrères de l'Institut « qui devaient concourir », et Lalique « qui en ferait tant qu'on voudrait, des enseignes », c'était la « beauté de la vie restaurée », l'art « servant à quelque chose » et ne s'enfermant plus « dans une tour d'ivoire »... C'était même un « concours d'étalages » que rêvait d'organiser M. Detaille.

Le but à atteindre était double : « Ouvrir un débouché pour les peintres, les sculpteurs, les ornemanistes, les graveurs en médailles et les serruriers d'art », et, simplement, « introduire l'Art dans la Démocratie, répandre les belles enseignes dans les quartiers pauvres et populeux ».

Et M. Detaille ajoutait : « En effet, la foule, quoique simpliste, sait parfaitement apprécier une œuvre ; aussi, j'estime que nous avons le devoir de ne lui montrer que de belles choses. »

Pour ce qui est de l'enseignement d'art donné à la foule par l'enseigne, on ne saurait affirmer que le but des organisateurs ait été complètement atteint par les résultats de la première exposition. Il y a néanmoins quelques œuvres très intéressantes.

Notons d'abord une partie rétrospective : deux panneaux de Chardin, pris au Louvre, et deux panneaux de Diaz ; puis quelques figures de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à Louis-Philippe.

La véritable exposition commence avec les deux morceaux des académiciens : M. Gérôme qui campe un toutou à longs poils, le monocle à l'œil, dans un cadre agrémenté de lunettes, de jumelles et de binocles : *O-Pti-Cien*... et M. Detaille qui enlève, dans un ovale, une sorte d'« amour grenadier » assis au milieu des fleurs. Voici, de Willette, le *Bonaparte* de la rue Bonaparte, et les découpures de l'*Ane Roge* et du *Chat Noir* : déjà de l'histoire!... Et l'*Image Notre-Dame*. Puis une enseigne à double face de Félix Régamey, *Au bon Vin*, Silène d'un côté, de l'autre des hôtels des Porcherons ; *Au Clown*, de M. Bosler, une tête émergeant d'un cerceau ; une fantaisie macabre de M. Lebeau, la *Rotule gémissante* ; une enseigne pour fleuriste, *Mimi Penson*, de M. Dellé, qui serait tout à fait réussie si la figure principale en était moins traitée.

M. Moreau-Vauthier a une enseigne en relief, un chauffeur dans son automobile prêt à écraser une petite femme qui le menace du geste, M. E. Jacque a tout un tableau, *Le Jeune marchand de chevaux*, et il y a encore beaucoup d'autres choses, tel un *Rouget de l'Isle* mourant, qui est bien imprévu. M. Abel Truchet est infiniment plus dans le vrai que les autres concurrents qui ont cherché leur effet principal dans le bas relief ou dans le tableau : il a découpé avec beaucoup d'à-propos de très amusantes silhouettes lumineuses : *Aux petits chéris*, des gamins qui tiennent des ballons et des cerfs-volants, et une enseigne pour rôtisserie, une bande d'oies accolée à une casserole...

Telle qu'elle est, cette exposition mérite d'être vue et les organisateurs ont tout lieu d'être satisfaits des premiers résultats obtenus.

L. S.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**Le tour du monde en quarante jours.** — Ces jours derniers a eu lieu, à Paris, sur la convocation de M. de Peare, représentant du chemin de fer de la Chine orientale, une réunion des directeurs des Compagnies de chemins de fer français de l'Ouest, du Nord, de l'Orléans, etc., des représentants des chemins de fer belges,

hollandais, allemands, autrichiens, de la Compagnie internationale des Wagons-lits et du *South Eastern and Chatam Railway*.

La réunion avait pour but d'étudier les mesures internationales nécessaires pour faciliter le voyage en chemin de fer de Paris à Pékin, stipuler en quelles autres villes d'Europe, telles que Londres, Bruxelles, Amsterdam, Berlin, Vienne, Budapest et Saint-Petersbourg, seraient délivrés les billets pour Dalny, Pékin, Changhaï, Yokohama et autres villes d'Extrême-Orient, régler toutes les questions de train, de bagages, de prix de billets, etc.

Il a été décidé notamment que des billets directs seront délivrés au Havre et à Cherbourg, pour les villes transsibériennes et Pékin que les grandes compagnies de navigation transatlantiques (Compagnie générale transatlantique, Hambourgeoise, Brémoise, American line) desservent plusieurs fois par semaine, on peut même dire journellement si on tient compte des correspondances avec les lignes qui desservent Southampton, par le service quotidien entre le Havre et cette ville.

Cette conférence internationale a, en outre, résolu le problème du tour du monde en quarante jours.

Sur la proposition du directeur de l'Ouest français, en effet, la conférence s'est montrée disposée à une entente avec les compagnies de navigation transatlantiques et transpacifiques et avec les chemins de fer transaméricains pour la délivrance de billets aller et retour de Paris à Pékin avec aller par la voie de l'Atlantique, de l'Amérique et du Pacifique, et retour par le Transsibérien ou *vice-versa*. Ces billets d'aller et retour, véritables billets de tour du monde, permettront de réduire exactement de moitié — 40 jours au lieu de 80 — la durée du voyage effectué par le héros de Jules Verne.

**Les Romains connaissaient-ils l'aluminium ?**

— Cette question est posée par notre confrère anglais *Knowledge*. Elle est posée à propos d'un passage de Pline (on ne dit pas dans quel chapitre) d'après lequel un orfèvre aurait sous le règne de Tibère, offert à l'empereur une belle coupe en métal. Ce métal ressemblait à l'argent, mais était plus léger, et l'orfèvre aurait déclaré avoir extrait le métal de l'argile. Sur quoi Tibère, estimant la découverte dangereuse, car un métal qu'on pouvait extraire de l'argile devait devenir très commun et déprécier l'or et l'argent, fit décapiter l'orfèvre, afin que nul ne pût se procurer son secret et en faire un usage contraire aux intérêts de l'empereur. Evidemment la mention faite par Pline est curieuse. Mais, s'il s'agit véritablement d'aluminium, et non d'étain, comme on l'avait admis jusqu'à présent, par quel moyen l'orfèvre aurait-il pratiqué l'extraction ou la préparation du métal? *Knowledge* se le demande, et nous aussi.

**VARIÉTÉS**

**L'Exposition d'Horticulture de Paris**

L'Exposition d'horticulture s'est tenue cette année dans les serres du Cours la Reine, léguées par l'Exposition universelle de 1900. Ce cadre grandiose convenait admirablement à son contenu, disposé avec un goût parfait, les fleurs au milieu, les fruits tout autour, les légumes dans un espace spécial.

Les fleurs étaient naturellement représentées presque exclusivement par des chrysanthèmes. Ces plantes d'importation relativement récente ont été modifiées par les horticulteurs dans des proportions qui dépassent l'imagination. Cette année, on semble s'être attaché surtout à créer des fleurs énormes; la plupart d'entre elles, en effet, atteignent la taille d'un gros artichaut; un grand nombre aussi avaient presque la grosseur de la tête humaine. Ces fleurs monstrueuses — il n'y en a qu'une par pied — sont admirables quant à leur forme qui, pour une particularité infime de chaque pétale, diffère du tout au tout d'une variété à l'autre, et quant à leurs teintes qui défient toute description, les interstices des pétales, les profondeurs des fleurons, créant des demi-teintes d'un fondu très délicat. A noter, comme couleurs inaccoutumées, la *Verte poitevine*, jaune avec le bout des pétales vert, et surtout *Mad. E. Royer*, tout entière vert d'eau: ce n'est pas encore le vert des feuilles, mais

on y arrivera. La rose verte est encore une utopie, mais le chrysanthème ne tardera pas à naître.

A noter qu'un grand nombre des chrysanthèmes proviennent des environs de Paris, tandis que jusqu'ici les formes nouvelles n'avaient été obtenues que par les semeurs du Midi. On est arrivé à varier les chrysanthèmes parisiens en les élevant en serre dans un endroit bien exposé que traverse un courant d'air chaud et avec une chaleur sèche qui, seule, peut combattre la moisissure.

A côté des chrysanthèmes, il faut citer plusieurs lots de bégonias. L'espèce classique, aux fleurs petites et aux tiges diaphanes auxquelles on n'ose toucher de peur de les casser, a été aussi très modifiée par la culture. Malgré le petit nombre de pétales, les jardiniers sont arrivés à créer une multitude de variétés. Il en est beaucoup où la fleur entière atteint la largeur de la paume de la main. D'autres sont doubles et certaines possèdent sur leur pétales des sortes d'épines molles, de excroissances bizarres qui en rehaussent l'originalité. Mais ce qui varie le plus, ce sont les couleurs où l'on peut retrouver toute la gamme du spectre. Ces fleurs de bégonias sont fort jolies sur pied; malheureusement on ne peut guère en faire de bouquets. Pour ceux qui voudraient se livrer à leur culture, voici, d'après un des exposants, M. Arthur Billard, comment on doit s'y prendre:

Aussitôt les premières gelées, couper les tiges à environ 5 centimètres au-dessus de l'oignon, ensuite les arracher, les faire sécher au soleil. Bien retirer la terre d'auprès les tubercules, sans toucher aux racines, les mettre dans du sable séché, les laisser dans cet état pendant la saison d'hiver et dans un endroit où il ne gèle pas.

Aussitôt le mois de mars ou avril, avec des ciseaux, couper proprement les racines, les planter sous couches ou en serres chaudes de 12 à 15 degrés de température, à environ 10 à 12 centimètres de distance; ne pas enterrer les oignons entièrement, ils devront sortir au moins d'un centimètre.

Dès que les feuilles commencent à pousser, ne pas oublier de donner de l'air aux châssis quand le temps le permettra; ensuite, vers le mois de juin, mettre les plantes en terre mélangée de sable gras, terre de bruyère et de terreau de feuilles, c'est-à-dire une terre douce et bien préparée, un très léger paillis, soit de champignon ou autre très court; les arroser matin et soir, jamais durant le grand soleil, autant qu'il sera possible.

Les planter dans les parties demi-ombrées, surtout les couleurs tendres comme: blanc, cuivre, jaune, orange et saumon; ces cinq couleurs étant à demi-ombrées garderont leur coloris le plus pur. Les rouges foncées et claires, les tons purs peuvent parfaitement résister au plus grand soleil de nos climats.

Les bégonias doubles se cultivent d'après les mêmes principes et avec la même terre; ils sont au moins aussi rustiques que les bégonias simples.

On peut aussi très bien cultiver les bégonias en pots, soit dans les serres, soit sous châssis et au dehors; leur floraison est splendide toute la saison d'été et d'automne. Les terres sont les mêmes pour les mettre en pots que pour la pleine terre; avec beaucoup de drainage fin cassé au fond des pots, la réussite en est certaine.

Parmi les nouvelles variétés de cette année, citons le *Begonia crispa* (Pätzler), ainsi nommé à cause de sa corolle ondulée et frisée; le *Begonia erecta cristata bicolor*; le *Bertinii rouge nain compact*, très bonne pour massifs ou corbeilles au soleil; *Docteur Le Menant des Chesnaies*, aux fleurs pleines de couleur blanc crème avec intérieur rose violacé; *Mademoiselle Marthe Billard*, rose tendre; *Ami Viennot*, aux très grandes fleurs rouge capucine, intérieur jaune.

Parmi les autres fleurs exposées, citons de gracieux gloxinias, de nombreux œilletons rouges et panachés — les seules fleurs parfumées de l'Exposition, — des orchidées admirables — dont quelques-unes étaient entremêlées de lampes électriques minuscules, ce qui produisait un effet charmant. Une orchidée nouvelle, très imprévue, le *Taillandria Duvali*, obtenue à Versailles, a fait sensation. Enfin des clématites ligneuses, vraiment jolies, mais dont la finesse des pétales était un peu écrasée par le voisinage des volumineux et compacts chrysanthèmes. L'une d'elles, la clématite *Abel Chatenay*, est si transparente qu'on peut lire un texte à travers des pétales.

Dans la section des légumes, il faut, comme pour ces derniers, signaler une tendance à la recherche d'échantillons volumineux, démesurés. Il y avait là notamment toute une série de cucurbitacées des plus étranges et que l'on aurait pu croire empruntées à une féerie du Châtelet: une *citrouille baleine*, entre autres, était un véritable cétacé par le volume et par l'aspect. En dehors des légumes connus de tout le monde, je n'ai remarqué que le *cerfeuil bulbeux* que l'on a essayé de lancer depuis quelques années, mais qui ne paraît pas avoir encore fait la conquête des cuisinières. A tort, selon moi, parce qu'il est excellent.

H. C.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

Arrivées du 23 au 30 Novembre 1902

CANNES, b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	sable.
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Ballet,	—
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—
MARSEILLE, chaland <i>Marie-Alfred</i> , fr., c. Clementi,	houille.
CANNES, b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	sable.
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—

Départs du 23 au 30 Novembre

CANNES, b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	sur lest.
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	—
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	—
A LA MER, yacht à vap., <i>Calanthe</i> , américain, c. Cubben,	—
ANTIBES, b. <i>Giovan-Battista</i> , ital., c. Palombo,	charbon.
TORRE-SALINE, b. <i>Angelo-Padre</i> , ital., c. De Dominici,	sur lest.

Les amis et souscripteurs à la couronne du regretté

**Louis DECAUP**

Maréchal des Logis Chef des Carabiniers de S. A. S.

sont informés qu'une messe pour le repos de son âme sera dite demain, mercredi 3 décembre, en la Cathédrale de Monaco, à 8 heures du matin.

Monsieur le Marquis BAJOLA PARISANI, Madame la Marquise BAJOLA, née AJANI, et leur fille; Monsieur le docteur et Madame CORNIGLION, née AJANI; Mademoiselle LOUISE AJANI, prient leurs parents, amis et connaissances de vouloir bien assister à la messe qui sera célébrée à l'église Saint-Charles le 9 décembre, à 10 heures du matin, pour le repos de l'âme de leur très regretté père, beau-père, grand-père,

**Monsieur le Chevalier Louis AJANI**

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, 2, rue du Tribunal.

**PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES**

Suivant un contrat reçu par M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, les quatre et vingt novembre mil neuf cent deux, monsieur Pierre-Louis-Florestan DANIEL, propriétaire, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M<sup>e</sup> Valentin, a acquis des ci-après nommés qui ont aussi élu domicile en la même étude: 1<sup>o</sup> madame Dévote MÉDECIN, propriétaire, demeurant commune de la Turbie, veuve de monsieur Jean NOTARI; 2<sup>o</sup> monsieur Félix SCOTTO, comptable au Casino; 3<sup>o</sup> madame Julie-Angéline SCOTTO, propriétaire, veuve de monsieur François-Félix GRAEFE; 4<sup>o</sup> madame Marie-Claire SCOTTO, propriétaire, veuve de monsieur Sylvio MARESCALCHI; 5<sup>o</sup> monsieur Jacques-Amédée SCOTTO, artiste musicien; 6<sup>o</sup> monsieur César-Pierre SCOTTO, cuisinier; 7<sup>o</sup> mademoiselle Sophie-Louise SCOTTO, modiste; 8<sup>o</sup> monsieur Henri-Louis SCOTTO, peintre céramiste; 9<sup>o</sup> et madame Julie-Catherine MOULIE, sans profession, veuve de monsieur Jean SCOTTO, ayant agi tant en son nom personnel qu'au nom et comme tutrice légale de Louise-Franceline SCOTTO et Alfred-Amédée-Joseph SCOTTO, ses deux enfants mineurs, ces huit derniers demeurant tous à Monaco.

Partie d'une maison située à Monaco, rue Basse,

n° 17, laquelle partie comprend le second et le troisième étages de ladite maison, avec le grenier qui est dessus, et confine : à l'ouest, les hoirs Otto ; à l'est, madame veuve Crovetto Elisabeth ; au midi, la rue Basse ; au nord, la rue des Remparts ; au-dessous, madame Bernini ; cadastrée sous le n° 11 de la section C.

Moyennant un prix principal de quinze mille francs.

Une expédition dudit contrat de vente a été transcrite hier au bureau des hypothèques de Monaco, puis déposée ce jourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble ci-dessus désigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, sous peine d'être déchues de tous droits sur ledit immeuble.

A Monaco, le deux décembre mil neuf cent deux.

Signé : L. VALENTIN.

Etude de M<sup>e</sup> Charles BLANCHY, huissier à Monaco  
8, rue des Carmes, 8

**VENTE VOLONTAIRE**

Le mercredi 3 décembre 1902, à neuf heures du matin, dans la salle de vente Curssi, sise à la Condamine, boulevard Charles III, à Monaco, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une grande quantité de meubles et objets mobiliers tels que : comptoir, grand buffet, armoires à glace, lits complets, commodes, glaces, tapis, fauteuils, chaises, tableaux, tables, consoles, etc, etc.

Au comptant, et 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

**AVIS**

Les créanciers du sieur Constantin BONI, failli, sont invités à se rendre, le 9 décembre courant, à 2 heures de l'après-midi, au Palais de Justice, à Monaco, pour assister à la reddition des comptes du syndic définitif, et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

Etude de M<sup>e</sup> CARRIÈRE, notaire à Monaco

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> CARRIÈRE, notaire à Monaco, le 26 novembre 1902, M. Ange Palanca a vendu à M. Jean Crovetto, pompier, et à M<sup>me</sup> Joséphine Ciocco, son épouse, le fonds de commerce d'épicerie, comestibles, fruits, légumes, faïences, porcelaines et pétrole qu'il exploite à Monaco, rue de la Turbie, n° 17.

Faire opposition dans la huitaine, en l'étude de M<sup>e</sup> Carrière.

CARRIÈRE.

**A VENDRE**

Fonds de commerce de NOUVEAUTÉS, MODES et ARTICLES DE PARIS, sis Avenue de la Gare, à Monaco.

S'adresser à M. Croco, syndic de la faillite BRUYAT.

**AMEUBLEMENTS & TENTURES**

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets

RÉPARATIONS DE MEUBLES



**EUGÈNE VÉRAN**

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

**A VENDRE**

A MONTE CARLO, BOULEVARD DU NORD

(à proximité du Casino)

**MAISON MEUBLÉE** (susceptible d'être transformée en hôtel), comprenant :

Au rez-de-chaussée : terrasse, vestibule, bureau, salon, salle à manger, magasin, cuisine et 4 chambres.

Au premier étage : 11 chambres, cabinet de toilette et salle de bains.

Au deuxième étage : 11 chambres et cabinet de toilette.

Au sous-sol : Cuisine, rôtisserie, pâtisserie, caves, lingerie, buanderie, chambres de domestique et petit jardin.

Eclairage électrique à tous les étages.

S'adresser à M. Croco, syndic de faillites à Monaco.

**LA « MUTUAL LIFE »**

Cie d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères

fondée à New-York en 1843

sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. Mc CURDY, Président

Direction Générale pour la France : 20, boulevard Montmartre, Paris

541 millions de bénéfices distribués aux Assurés

Garantie : 1 MILLIARD 828 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général

autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saige ou 12 et 14, rue Caroline

MONACO-CONDAMINE

**PARFUMERIE DE MONTE CARLO**

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

**VIOLETTE DE MONTE CARLO**

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

**EAU D'IRIS DE MONACO**

EAU DE COLOGNE

**FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR**

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

**NESTOR MOEHR**

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

**SABLE POUR CONSTRUCTIONS**

rendu par wagons

dans les gares du département

**NEUBIN L.**

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

**BOIS ET CHARBONS**

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa — Monte Carlo

TÉLÉPHONE

**ASSURANCES**

Auguste CARLÈS

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

**L'ABEILLE (Incendie)**

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

**LA FONCIÈRE**

La C<sup>e</sup> Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes ; transports-valeurs.

POLICES : Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

**LLOYD NÉERLANDAIS**

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, procédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

**LEÇONS ET COURS**

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S<sup>t</sup>-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouve dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1902.

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE** — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Novembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
24	761. »	760.5	760.2	760.3	760. »	12. »	13.5	13. »	12.8	12.5	70	Ouest.	Beau, nuageux.		
25	755. »	753.2	750. »	749.4	748.2	11.5	12.1	12. »	12. »	12. »	81	Sud-Est.	Pluie.		
26	747.2	747. »	746.5	746. »	746.5	12.5	13.2	13. »	12.5	12. »	80	O.	Nuageux.		
27	747. »	748.2	748.5	749.5	750. »	13.2	15. »	13.6	13. »	13.2	79	Est.	Beau, nuageux.		
28	752.5	754. »	753.5	753.6	753.6	13.8	14.9	14.5	14. »	14. »	75	Ouest.	id.		
29	753. »	753. »	752.4	751. »	750.2	12.3	13. »	12.8	12.5	12.7	78	Est.	Pluie.		
30	748. »	748.5	748.7	749. »	750.1	16. »	17.2	14.6	14.2	14. »	70	Est violent.	Nuageux.		
DATES		24	25	26	27	28	29	30							
TEMPÉRATURES		Maxima.	13.6	12.4	13.1	15.1	15. »	13.2	17.3						
EXTRÊMES		Minima.	11.8	11.3	10.8	11.2	11.5	12.4	13.8						

Pluie tombée : 37<sup>mm</sup>